Image not found or type unknown

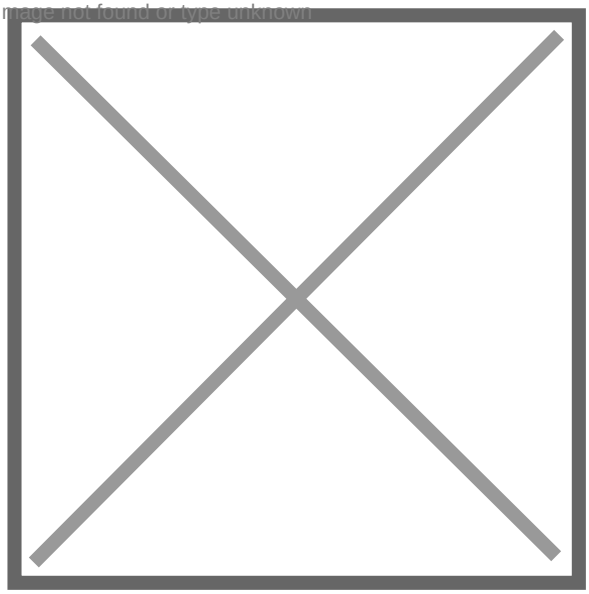

Diffamation sur le lieu de travail?

Par **Landeau**, le **29/11/2008** à **19:27**

Bonjour à tous;

Je suis aide médico psychologique dans une Maison de Retraite médicalisée appartenant au premier groupe financier français coté en Bourse ayant investi dans les maisons de retraite médicalisées privées.

Lors d'une altercation avec l'épouse d'une résidente, je me suis emporté, car en état de "burn out".
J'ai reçu un avertissement par lettre avec AR. Normal.
Mais dans la lettre, je suis accusé d'avoir injurié cette personne.
Ce qui est faux, mais un facteur aggravant.

Les personnes qui m'accusent sont: l'épouse du résidant et la gouvernante.
De mon côté, j'espère obtenir le témoignage écrit contradictoire de l'infirmière d'astreinte ce dimanche-là, qui, entendant les éclats de voix, est intervenue sur le lieu (le hall d'entrée).

Questions:
1/ M'accuser de grossièretés injurieuses est-il une diffamation sur le lieu de travail?
2/ Comment réagir juridiquement?
3/ J'ai reçu l'avertissement sans avoir été convoqué pour infos contradictoires. Normal???

En vous remerciant par avance pour toutes les infos et les conseils que vous pourrez m'apporter.

Louis

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés